

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1891/SG/T désignant les personnalités qui peuvent remplir les fonctions d'expert prévues par l'article 211 du Code du Travail outre-mer .

n° 74-1891/SG/T

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date de publication
4 décembre 1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Les personnalités dont les noms suivent sont désignées pour remplir au titre de l'année 1975, les fonctions d'expert prévues par l'article 211 du Code du Travail Outre-Mer. MM. Fond, Carretero, Chauzeix, Ahmed Cassim Abdallah, Aboubaker Asso India, Moussa Ahmed Osman, Mohamed Mahmoud dit Roblé, Youssouf Ahmed Djena, Mohamed Taleb, Saunois, Ahmed Youssouf Houmed, Saïz Brunat, Baert, Malecamp, Sauvageot, Palmier, Serres, Algret, Querat, Ahmed Saleh Farah, Luc Aden, De Joux, Mohamed Djama Arraleh, Marill, Yot, Nourrisson.